

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1997

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolorations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
								/			
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

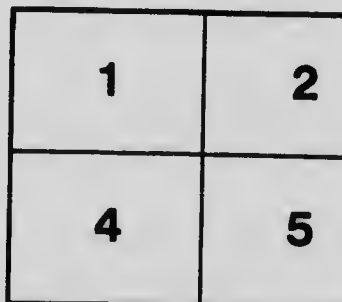
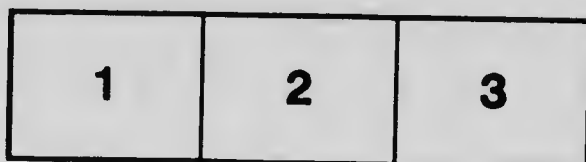
La Bibliothèque de la Ville de Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La Bibliothèque de la Ville de Montréal

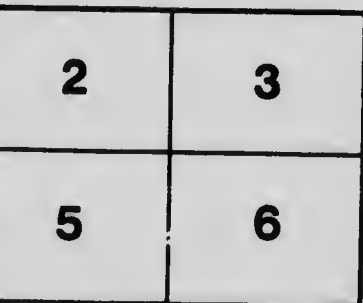
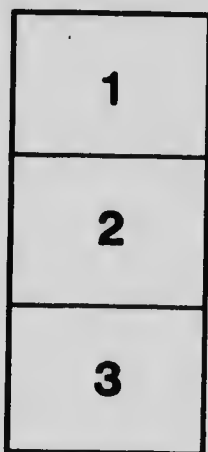
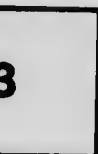
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

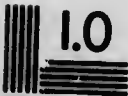
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents.

Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



1.45

1.50

1.56

1.63

1.71

1.80

1.88

1.96

2.04

2.12

2.20

2.29

2.38

2.47

2.56

2.65

2.74

2.83

2.92

3.01

3.10

3.19

3.28

2.8

3.2

3.6

4.0

2.5

2.2

2.0

1.8

1.4

1.6



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5889 - Fax

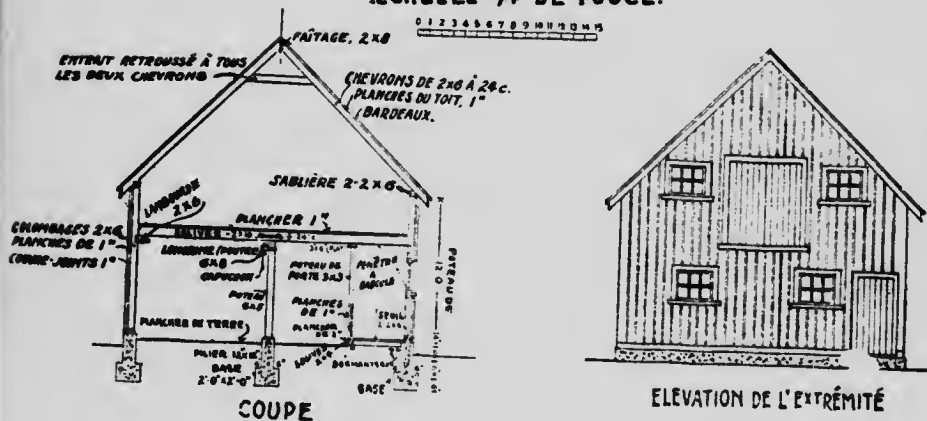
LA BERGERIE

PAR

E. S. ARCHIBALD, B.A., B.S.A.,

Eleveur du Dominion.

BERGERIE Echelle 1/4 de pouce.



Fermes Expérimentales du Dominion

J. H. GRISDALE, B.A.G.T.,

Directeur.

E. S. ARCHIBALD, B.A., B.S.A.,

Eleveur du Dominion.

CIRCULAIRE D'EXPOSITION No 95.

(Février 1916.)

Traduite au Bureau de traduction du Ministère.

Nous donnons dans cette circulaire le plan d'une bergerie peu coûteuse mais complète. Ce plan pourvoit à un grenier d'une capacité suffisante pour loger tous les fourrages nécessaires à l'alimentation des moutons pendant l'hiver. On peut, si on le désire, construire un caveau à racines bon marché sous la chambre d'alimentation et la loge d'agnelage.

Il y a bien des fermes où une construction encore beaucoup moins coûteuse ferait tout aussi bien l'affaire, surtout si l'on n'a pas besoin de grenier et si la bergerie communique avec une grange. Dans les provinces des Prairies, par exemple, où l'on garde très bien les gros fourrages en meules, une construction plus simple et sans grenier conviendra tout aussi bien. De toutes façons, cependant, le même plan peut être employé avec ou sans grenier; dans ce dernier cas on raccourcit les poteaux et on élimine le plancher et les solives du grenier.

Les murs et les fondations sont en béton, mais ils peuvent être remplacés par des piliers de fer ou de bois qui diminuent encore les frais de construction. Il faut avoir bien soin, cependant, de poser ces piliers solidement pour empêcher tout soulèvement ou tout fléchissement qui pourrait disjointre les parois, permettre à l'eau de s'introduire et raccourcir la durée de la construction.

DEVIS.

1. La base des murs doit être conforme au plan. Le mur de béton s'élève à une hauteur d'un pied au-dessus du sol. Le béton est fait de la façon suivante: 1 partie de ciment de Portland de la meilleure qualité, 2 parties de sable propre et rude et 4 parties de pierres concassées ou de gravier propre, variant en dimension de $\frac{1}{2}$ à $1\frac{1}{4}$ pouce de diamètre. Inutile de faire des planchers de béton. Les planchers des loges sont en terre. Le plancher du passage et de la chambre d'alimentation est en planches emboutées de $\frac{3}{8}$ de pouce.

2. Les soles se composent de deux madriers de 2 x 6 pouces, à joints coupés, boulonnés à la fondation de ciment.

3. La charpente des murs se compose de poteaux et de colombages de 2 x 6 pouces, montés sur les soles. Les sablières se composent de deux madriers de 2 x 6 pouces, à joints coupés. Les colombages sont à 24 pouces d'écartement. Les murs sont recouverts à l'extérieur d'une épaisseur de planches d'un pouce, de préférence planées d'un côté et revêtues de couvre-joints. Inutile de recouvrir l'intérieur des colombages. Les chevrons sont des madriers de 2 x 6 pouces à 24 pouces d'écartement. Ces chevrons sont revêtus, sur le dessus, d'une épaisseur de planches d'un pouce, recouvertes de bardeaux en cèdre de bonne qualité, exposés à l'air, de $4\frac{1}{2}$ pouces, ou d'un bon papier spécial à toiture.

4. Les loges sont séparées l'une de l'autre par des râteliers portatifs. Inutile d'avoir d'autres cloisons. Ces râteliers sont aménagés pour recevoir des fourrages des deux côtés. (Voir circulaire n° 66.)

5. Le plancher du grenier est recouvert de planches emboutées de $\frac{3}{8}$ de pouce, placées dans le sens de la longueur du bâtiment. Les planches emboutées sont préférables aux planches brutes, car les toisons des moutons peuvent ainsi se tenir beaucoup plus propres.

6. Ce plan pourvoit à un bon nombre de fenêtres, de grandeur commode. Toutes ces fenêtres sont sur charnières au bas, à affleurement de l'intérieur du cadre. Elles s'ouvrent donc de haut en bas.

7. Les devants des loges, le long du passage, peuvent se composer de planches d'un pouce, surmontées d'une barre de 2 x 3 pouces. Si on le désire, cependant, on peut mettre des râteliers le long du devant de la loge, contre le passage. C'est un avantage que d'avoir des portes légères dou-

nant accès à chacune des loges. Ces portes se composent simplement de planches planées de $\frac{7}{8}$ de pouce, munies de couvre-joints sur le côté qui touche à la loge.

8. Les seuils des portes qui conduisent des loges à la cour doivent être en ciment. C'est-à-dire que le mur doit être échaneré sur une profondeur de 4 à 6 pouces à chaque seuil. On construit ces portes de planches emboutées de $\frac{7}{8}$ de pouce bien recouvertes de couvre-joints. Il vaudrait mieux faire la porte en deux sections pour que la partie supérieure ou inférieure puisse être fermée au besoin. Règle générale, on doit cependant laisser les portes de la bergerie ouvertes en tout temps, sauf pendant les tempêtes les plus rigoureuses.

9. Point n'est besoin de ventilation spéciale dans un bâtiment de ce genre, car les portes et les fenêtres restent ouvertes suffisamment pour pourvoir au renouvellement continu de l'air.

10. On trouvera commode d'avoir des coffres à moulée ou à grain dans la petite chambre d'alimentation. On devrait pouvoir enlever une partie du devant de chacun de ces coffres; on pourra pour cela faire ces devants en planches qui glissent dans une rainure ou peut-être vaudrait-il mieux recouvrir chacun de ces coffres d'un eouverele à charnières, pour que la moulée se tienne propre.

11. L'extérieur de la bergerie doit recevoir deux couches de bonne peinture. Ce détail peut paraître extravagant à bien des cultivateurs qui ne voient pas combien la peinture augmente la durée d'un bâtiment ou qui n'apprécient pas l'aspect élégant d'un bâtiment bien peint, l'une des meilleures réclames que l'on puisse faire à une ferme bien tenue. Les bâtiments bien peints augmentent beaucoup la valeur marchande de la ferme et sont toujours un excellent placement. L'intérieur de la bergerie doit être blanchi à la chaux lorsque cela est nécessaire. Il faut avoir soin cependant de ne pas mettre de la chaux autour des râteliers ou sur la partie inférieure des loges, où cette substance pourrait s'introduire dans la toison des moutons.

LISTE DES MATÉRIAUX.

Béton.	Verges cubes.
Ba —2' de large sur 18" d'épaisseur par 180'	20
Mu s de la base—12" de large par 2½' d'épaisseur par	17
1 petit mur—6" de large sur 2' d'épaisseur sur 18'	¾
3 piliers (Base 24" x 24" x 18"—6 pieds cubes) (Base 12" x 12" 2½'—2½" "	1
Total	38¾
Bois.	Pieds de planches.
Solcs—2 (182')—2" x 6"	364
Sablières—2 (182')—2" x 6"	364
Colombages des côtés — 66P—12' x 2" x 6" } 30P—12' x 2" x 6" }	1,632
Colomb. des extrémités—40P—12' x 2" x 6" }	
Panne—(134')—2" x 6"	134
1 longrine ou poutre—68' x 8' x 6"	272
1 longrine en tête du poteau de la porte—3" x 6" x 44'	66
4 poteaux—8' x 5" x 5"	65
7 poteaux de porte—8' x 3" x 3"	45
Solives—70P—12" x 2" x 10"	1,400
Chevrans—70P—18' x 2" x 6"	1,260
Entraits retroussés—35P—6' x 1" x 8"	140



